



Évaluation de l'action nationale sur le travail et la prestation de soins



Il y a plus de 65 ans, la Déclaration universelle des droits de l'homme a établi que toutes les personnes, sans distinction de sexe, "naissent libres et égaux en dignité et en droits." Une série de traités dans les décennies suivantes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, par ses sigles en anglais) des Nations Unies, a créé des garanties plus spécifiques pour les femmes et les filles du monde. En 1995, 189 pays ont réaffirmé leurs engagements à l'avancement des femmes des droits civils, sociaux, politiques, et économiques des filles à travers la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, un document historique qui a établi une stratégie détaillée pour combler les lacunes et les obstacles qui persistent. Pour marquer son 20e anniversaire, cette série de feuilles de renseignement créé par le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD) examine le progrès des pays vers la promulgation des lois et des politiques pour atteindre l'égalité des sexes.

Historique

- La Déclaration et le Programme d'action de Beijing a appelé aux pays à créer des "possibilités pour les femmes et les hommes de prendre le congé parental avec protection d'emploi et de recevoir des prestations parentales; [et] promouvoir le partage égal des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes, y compris à travers des législations pertinentes, des mesures incitatives et / ou du encouragement. »
- Il faut des politiques qui habilent et encouragent la participation des hommes dans la prestation de soins pour faire avancer l'égalité des sexes au travail et à la maison. Le congé paternel augmente la participation des hommes avec leurs nourrissons, mène à un partage plus équitable des responsabilités relatives au soin des enfants après la fin du congé, et est associé à des taux inférieurs de dépression post-partum chez les mères.
- Les mères, comme les pères, doivent aussi avoir accès au congé pour répondre aux besoins de santé de leurs enfants au-delà de la petite enfance.
- De même, les femmes et les hommes ont besoin des congés occasionnels pour répondre aux besoins de santé des membres adultes de la famille, comme des parents âgés.
- L'absence de congé pour prendre soin de la santé des enfants et des adultes est particulièrement coûteuse pour le travail et le revenu des femmes, qui portent encore cette responsabilité de façon disproportionnée.
- En revanche, seulement 49% des pays fournissent aux nouveaux pères des congés payés.
- Certains pays offrent des congés payés qui ne font pas de distinction entre les sexes que les parents peuvent partager comme ils le souhaitent. Pourtant, même lorsque ce congé est disponible, il se peut que les hommes ne le prennent pas en raison des traditions culturelles anciennes. Pour contrer cette tendance, 8% des pays réservent plus de deux semaines de congé pour les pères, ou fournissent spécifiquement des incitations pour les deux parents de prendre du congé.

Congé pour d'autres besoins de santé et d'éducation

- La prestation de soins à la famille ne se termine pas avec la petite enfance. Pourtant, de nombreux pays manquent des politiques pour aider les travailleurs à répondre aux besoins essentiels de la famille:
 - 46% des pays ne fournissent pas aux parents des congés pour répondre aux besoins de santé des enfants;
 - 76% ne fournissent aucune forme de congé pour les parents à soutenir l'éducation d'un enfant;
 - Plus de la moitié (52%) ne permettent pas de congé pour répondre aux besoins de santé d'un membre adulte de la famille.

Disparités entre les sexes dans les politiques de prestation de soins

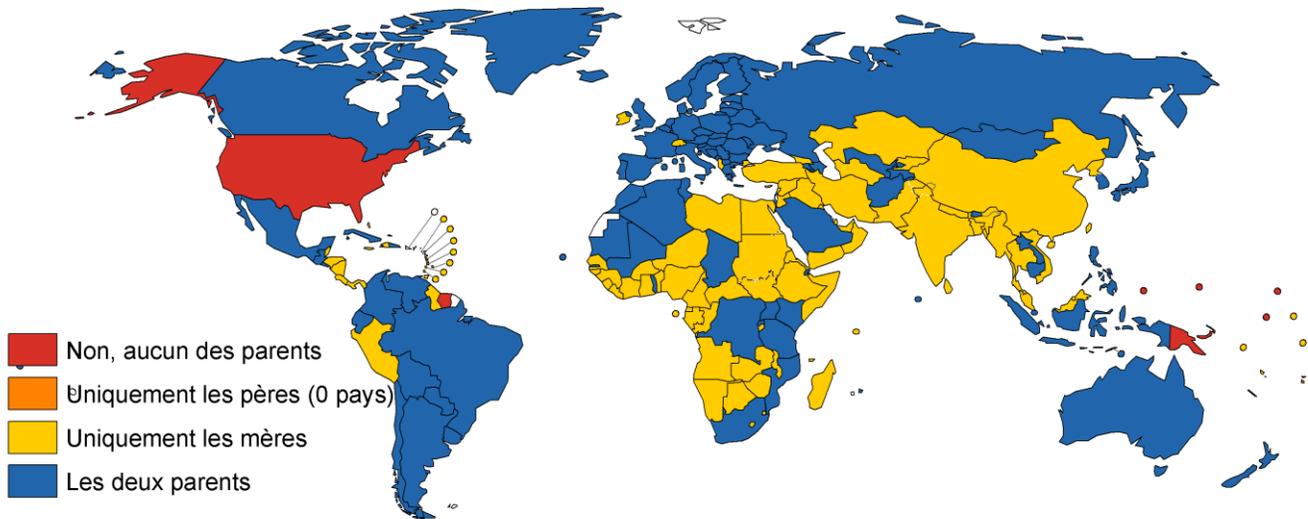
- Lorsqu'il s'agit de la prestation de soins aux enfants, le monde ne donne pas des chances égales aux hommes et aux femmes, qui reflète et renforce la supposition d'une inégalité des rôles au travail et à la maison.
- Même au-delà de la petite enfance, dans certains pays le congé est destiné uniquement aux femmes: cinq pays ne fournissent qu'aux femmes des congés pour les besoins de santé des enfants, tandis que deux pays ne fournissent qu'aux femmes des congés pour les besoins éducatifs des enfants.

Résultats

Congé pour les soins des bébés

- 95% des pays prévoient soit un congé de maternité réservé aux mères, ou un congé parental qui est disponible pour les mères et les pères. Depuis 1995, huit pays ont promulgué des politiques de congé de maternité payé, plus de 50 ont approuvé une augmentation de la durée du congé, et 20 ont relevé les taux de remboursement.

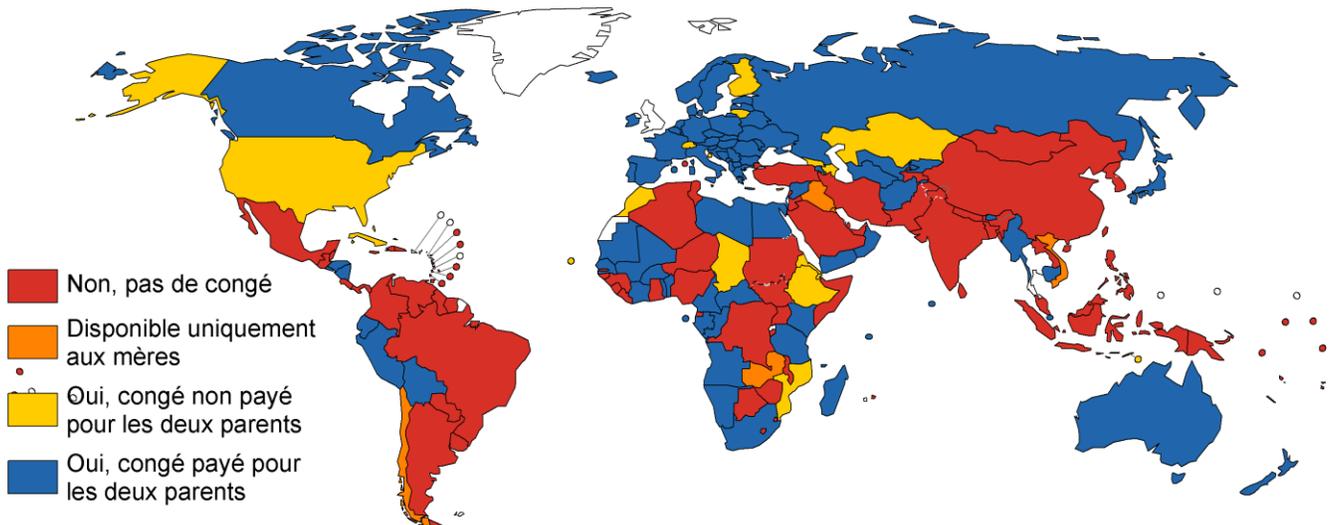
Carte 1 : Est-ce que les congés payés sont disponibles pour les deux parents de nourrissons?



Les deux parents comprend les congés disponibles à chaque parent, que ce soit par congé maternité ou paternité spécifiquement pour les mères ou les pères, un congé parental sans distinction de sexe qui peut être pris par l'un des parents, ou une combinaison de ces types de congés.

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD), Base de données sur les constitutions, 2014

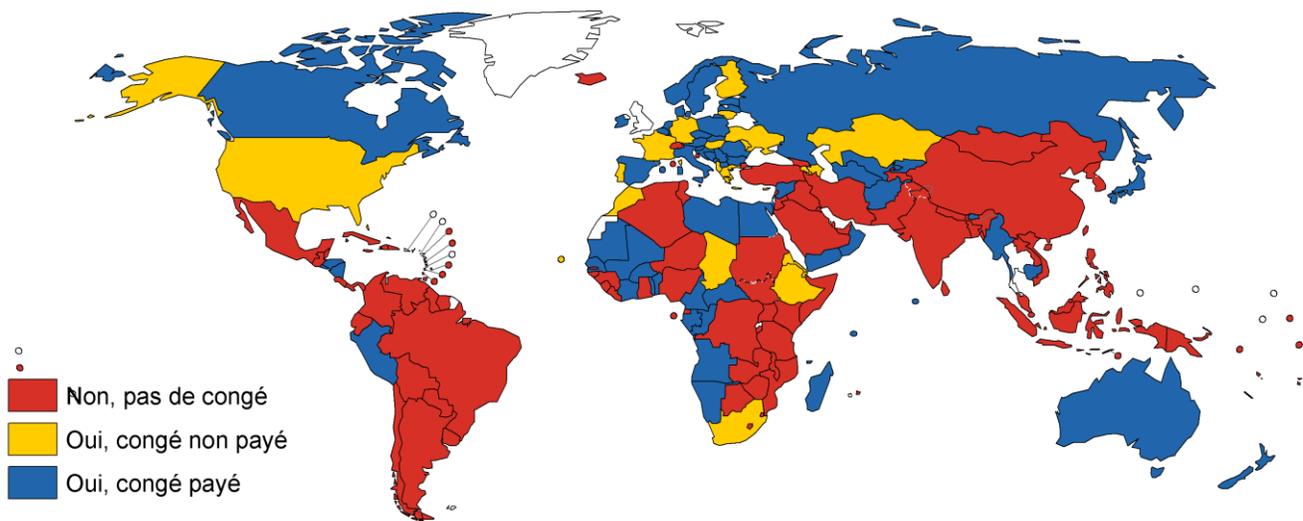
Carte 2 : Est-ce que le congé pour les besoins de santé des enfants est disponible aux hommes et femmes qui travaillent?



Le congé pour les besoins de santé des enfants comprend le congé spécifiquement pour les besoins de santé des enfants, ainsi que le congé discrétionnaire, pour les besoins de la famille, et le congé d'urgence qui peut être utilisé pour des besoins de santé. Il comprend également les cas où le congé est disponible uniquement pour les maladies graves, l'hospitalisation ou les besoins sanitaires urgents.

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD), Base de données sur les constitutions, 2014

Carte 3: Est-ce que les travailleurs peuvent prendre le congé pour les besoins de santé des membres adultes de la famille?



Le congé pour les besoins de santé des membres adultes de la famille comprend le congé désigné spécifiquement pour répondre aux besoins de santé des membres adultes de la famille, ainsi que le congé discrétionnaire, pour les besoins de la famille, et le congé d'urgence qui peut également être utilisé pour les besoins de santé des membres adultes de la famille. Il comprend également les cas où le congé est disponible uniquement pour les maladies graves, l'hospitalisation ou les besoins sanitaires urgents, et les cas où le congé est disponible uniquement pour répondre aux besoins de santé d'un conjoint

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD), Base de données sur les constitutions, 2014

Pour plus d'informations, veuillez consulter le brève de WORLD et MACHEquity « Politiques du travail pour promouvoir l'équité au travail et à la maison: Résultats de 197 pays. »

La Fondation Bill et Melinda Gates a apporté une subvention de soutien pour ce travail pour améliorer la quantité et la qualité des données politiques comparatives disponibles en partenariat avec l'Initiative « No Ceilings » de la Fondation Bill, Hillary et Chelsea Clinton. Sauf indication contraire, toutes les analyses de données dans les produits de « No Ceilings » ont été basées sur 197 pays et les signataires au Programme d'action de Beijing.

À propos de WORLD: Le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD) vise à améliorer la quantité et la qualité des données comparatives mondiales sur les politiques touchant la santé humaine, le développement, le bien-être, et l'équité. Avec ces données, WORLD informe les débats politiques, facilite des études comparatives sur le progrès, la faisabilité, et l'efficacité des politiques, et avance les efforts pour engager la responsabilité des décideurs.

© mars 2015 WORLD Policy Analysis Center